

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 99 (1963)
Heft: 37

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 62 47 62 Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Derborence



Partie ouest du vallon, recouverte par l'éboulement de 1714. Au fond, dominé par une magnifique forêt de mélèzes, le petit lac.

(Photo Daniel Ruchet)

Ed. F. Nathan

La collection « Contes et légendes », dans sa nouvelle présentation tout en couleurs, fait paraître les nouveautés suivantes :

de la conquête des pôles
de Sibérie
du Sénégal
du Far-West
du Japon

tirés du théâtre de Molière
» » » » Corneille
» » » » Racine
» » » » Shakespeare

Coll. Bibliothèque de l'Amitié

La meilleure preuve de la qualité de ses titres : 3 grands prix littéraires en 3 ans d'existence. Nouveautés à paraître :

Léa Smulders « La trottinette rouge »
M.-A. Baudouy, « Le « onze » de mon village »
Holmviick et Faye-Lund « Par 120 pieds de fond »

33 titres disponibles. Chaque volume relié illustré de photos en couleurs, à Fr. 7.-

Coll. Junior-Club - Ed. Brepols

A paraître : « M. Rat Bonhomme », Jean de la Fontaine

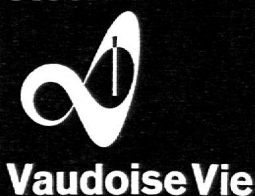
Chaque volume relié pleine toile, illustré en couleurs, à Fr. 7.50.
10 titres disponibles.

Envoi de catalogues sur demande. En vente dans toutes les librairies.

Agent général pour la Suisse : **Librairie en gros J. Muhlethaler, Case postale 138**
Genève 6

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

**Mutuelle
Vaudoise
Accidents**

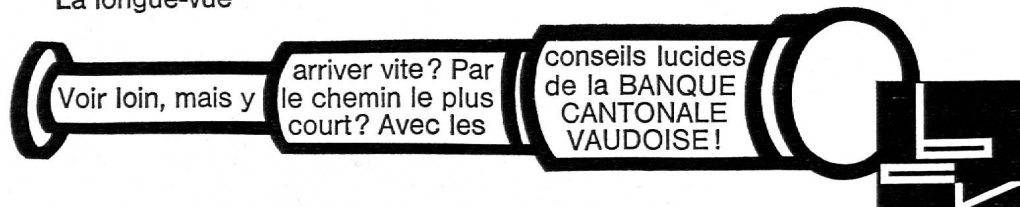


assurances vie

**La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois**

Rabais sur les assurances accidents

La longue-vue



Nous cherchons pour nos écoles à Zhinabukete et Wamba-Luadi (Territoire Kasongo-Lunda) de la République du Congo (Ex-Congo belge)

instituteurs ou institutrices

du degré primaire ou secondaire pour stage pratique d'au moins 2 ans.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à M. Hermann Bachmann, président de la Mission évangélique parmi les Bayaka, Saint-Ursanne, tél. (066) 5 32 27.

A vendre, à prix avantageux, un projecteur cinématographique

Micron XXV

16 mm., sonore, sous garantie.

Ecrire sous chiffre 4938 au Journal ou téléphoner au numéro (032) 2 84 67

COMITÉ CENTRAL COMITÉ CENTRAL

Appel en faveur des sinistrés yougoslaves

A fin juillet — chacun a encore ces événements en mémoire — un violent tremblement de terre détruisit presque entièrement la ville de Skoplje, en Yougoslavie.

Des milliers de familles ont été sinistrées et malgré l'ampleur des secours, ceux-ci sont bien insuffisants ; au moment où l'hiver est à la porte, la situation risque de devenir tragique, et les possibilités d'action du peuple yougoslave ne peuvent s'étendre davantage. C'est pourquoi, la F.I.A.I., consciente de la nécessité d'une aide rapide aux instituteurs yougoslaves dans la détresse, s'associe au mouvement d'entraide au profit de nos collègues, de leurs familles et des écoles sinistrées. Le Bureau exécutif a décidé de verser une somme de 10 000 francs au Syndicat yougoslave de l'Enseignement et de la Science et il lance un pressant appel à toutes les associations nationales, les engageant à manifester, de leur côté, leur sympathie agissante à nos collègues dans la détresse.

Déjà, le Syndicat national des instituteurs de France annonce qu'il verse à cette action une somme de 10 000 nouveaux francs.

Le Bureau du comité central SPR, à son tour, lance à tous les membres de notre association romande un chaleureux appel. Chacun trouvera dans le présent numéro un papier vert encarté et chacun voudra bien écouter ce que son cœur lui dictera.

La souscription durera jusqu'à fin novembre. Nous lui souhaitons le plus grand succès.

Pour le CC de la SPR : G. W.

Cet appel ne concerne pas la S.P.N.

Guilde de documentation

La Guilde de la Société pédagogique romande vient d'envoyer à ses abonnés les publications suivantes, accueillies avec une vive satisfaction :

1. *Les 4 opérations*, par Léo Biollaz, maître à l'Ecole normale de Sion.

I. Additions - 32 fiches. — II. Soustractions - 38 fiches. — III. Multiplications - 38 fiches. — IV. Divisions - 32 fiches.

Ces fiches, rigoureusement graduées, permettront un excellent entraînement au calcul auquel bien des écoliers paraissent souvent insuffisamment préparés.

Les 4 pochettes se vendent 6 francs.

Le livret des réponses peut être commandé : il va paraître très prochainement.

2. Deux brochures de Maurice Nicoulin :

a) *Décorations de Noël* (3 fr.). Abondamment illustrée, cette publication rendra les plus grands services pour la préparation de Noël, uniquement pour la construction de crèches, de lanternes, de sapins, d'étoiles, de guirlandes, de bougeoirs et de vignettes ; un indispensable complément aux *Poésies de Noël* que nous venons de rééditer et qui contiennent un abondant choix de poèmes.

b) *Livret de vocabulaire* qui répartit en 52 centres d'étude les quelque 3700 mots du programme d'orthographe d'usage pour les écoliers primaires établi par Pirene. (Prix : 2 fr.)

3. *La Bible enseignée*, 3^e fascicule, 200 pages, par Albert Girardet, avec la collaboration d'une commission composée de pasteurs et d'instituteurs. (Prix : 4 fr. 80.)

Nos collègues connaissent et apprécient déjà les deux premiers fascicules. Ce troisième traite les sujets d'histoire biblique du degré supérieur, soit le Nouveau Testament. L'édition de fiches complémentaires n'a pas paru nécessaire.

Pour Noël

La Guilde met à la disposition du corps enseignant :

1. 12 saynètes, par G. Annen, 1 fr. 50.
2. Poésies de Noël pour petits et grands, 3 fr. 50.
3. 3 p'tits tours, saynètes pour enfants de 5 à 11 ans, par Jaques Bron, 1 fr. 80.
4. Décorations de Noël, 3 fr.

Adresser les commandes à L. Morier-Genoud, Veytaux-Montreux.

Congrès du SPIE**GENÈVE, 1963**

Le secrétariat professionnel international de l'enseignement (SPIE) a tenu son congrès annuel à Genève, du 16 au 19 octobre.

Qu'est-ce que le SPIE ? C'est une fédération internationale qui groupe les syndicats d'enseignants rattachés à une centrale syndicale nationale. — Il est une des parties constituantes du CISL (Confédération internationale des syndicats libres). Nos collègues neuchâtelois, par exemple, sont affiliés au SPIE par l'intermédiaire de la VPOD. Depuis de nombreuses années, le SPIE est présidé par notre ami Pierre Reymond, de Neuchâtel, que la maladie malheureusement empêche d'assister au congrès de cette année ; le secrétaire général est Van de Moortel, de Belgique.

L'ordre du jour comprenait :

Pour la première journée, le rapport d'activité du secrétaire-général pour les deux dernières années et la discussion de ce rapport. Il va sans dire que tous les problèmes évoqués le sont sous l'angle syndical et que l'aspect de l'action à laquelle le SPIE s'attache avec acharnement, parce qu'elle conditionne le début et la fin de l'action syndicale, c'est la *lutte pour les droits syndicaux, sans aucune restriction*.

En effet, si dans la plupart des pays de vieille civilisation — pas dans tous, hélas ! — les libertés syndicales durement conquises au cours du XIX^e siècle sont à peu près assurées, il n'en est pas de même dans de nombreux pays à l'indépendance récente, où ces droits et ces libertés sont limités ou même absolument niés.

Pour la deuxième journée, la préparation de la réunion d'experts au BIT, experts représentant le corps enseignant. Cette réunion est la suite de celles qui se sont tenues en 1954 et 1958 ; elle a lieu à Genève, du 18 au 30 octobre. Nous aurons l'occasion de revenir plus longuement sur les problèmes discutés au BIT et sur les importants rapports édités à cette occasion. Ils en valent la peine.

Pour la troisième journée, la réunion de la commission des résolutions, l'après-midi étant consacré à une visite guidée du BIT.

(Suite page 625)

Comptes de la Société pédagogique romande**1. SPR****RECETTES :**

1. Cotisations des sections :		
a) solde 1962	1 080.—	
b) du 1.10.62 au 30.9.63 . .	21 652.50	22 732.50
2. Intérêts		490.12
3. Assurances (commission Winterthur)	301.—	
Recettes		<u>23 523.62</u>

DÉPENSES :

4. Comité central		
a) Honoraires	4 600.—	
b) Séances	2 347.10	6 947.10
5. Assemblée des délégués (Yverdon)	866.90	
6. Administration	3 240.04	
7. Commissions SPR	773.30	
8. Délégations	2 698.15	
9. Cotisations	515.—	
10. Subventions, (dont Fr. 3000.— à Expo 64)	3 900.—	
Dépenses		<u>18 940.49</u>

RECETTES	23 523.62
DÉPENSES	18 940.49
BONI d'exercice	<u>4 583.13</u>

BILAN

Solde créancier au 30.9.63 . .	11 277.60
Carnet d'épargne n° 597 049 . .	8 461.80
Titres	10 120.—
ACTIF	<u>31 242.40</u>
PASSIF	<u>—.—</u>
Fortune au 30 septembre 1963	29 859.40
Fortune au 30 septembre 1962	25 276.27
AUGMENTATION	<u>4 583.13</u>

2. Caisse de secours

	Doit	Avoir
a) Intérêts des titres		437.50
b) Intérêts du carnet d'épargne		287.87
c) Remboursem. impôt anticipé		263.30
d) Droits de garde	12.90	
e) Secours accordés	350.—	
f) A SPV pour un secours . .	2 000.—	
Pour balance : diminution .		1 374.23
	<u>2 362.90</u>	<u>2 362.90</u>

BILAN

Solde créancier	417.85
Obligations CFV	17 000.—
Actions CFV	1 390.—
Carnet d'épargne n° 317 386 . .	12 434.55
ACTIF	<u>29 859.40</u>
PASSIF	<u>—.—</u>
Fortune nette au 1.10.62 . . .	32 616.63
Fortune nette au 30.9.63 . . .	31 242.40
DIMINUTION	<u>1 374.23</u>

3. EXPO 64**Livret de dépôt BCV**

Versement du 30 octobre 1962	3 000.—
Prélèvement du 7 septembre 1963, versement à SLV Zurich	1 000.—
Solde créancier au 30.9.1963 .	<u>2 000.—</u>

4. FONDS DES CONGRÈS

	Doit	Avoir
Solde débiteur au 30.9.62 . . .	1 204.30	
1. du 30e Congrès, remboursé solde dû		4 814.85
2. du 30e Congrès, remboursé avance		2 500.—
3. des sections :		
Vaud 1922.—		
Neuchâtel 407.75		
Jura 750.—		
Genève MM 174.—		
Genève Dames 256.—		
Genève UAEE 99.—		3 608.75
4. Vente livrets du 30e Congrès		39.70
5. Versements sur carnet CFV n° 450 885	8 000.—	
Solde créancier	1 759.—	
	<u>10 963.30</u>	<u>10 963.30</u>

BILAN

Solde créancier	1 759.—
Carnet d'épargne	8 045.72
Fortune nette au 30.9.63 . . .	<u>9 804.72</u>

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Les trésoriers des sections neuchâteloise et jurassienne, vérificateurs des comptes de l'exercice 62-63, ont examiné, le 12 octobre 1963, les comptes arrêtés au 30 septembre, excepté le compte « Educateur » qui se termine au 31 janvier. Pour ce dernier compte, la vérification a porté sur la période se terminant le 30 septembre.

Les pièces justificatives et le journal ont été contrôlés; des pointages ont été effectués; le tout a été trouvé parfaitement en ordre.

Les vérificateurs proposent à l'assemblée de donner décharge au trésorier, avec leurs vifs remerciements pour son excellente gestion et son dévouement.

(signé) G. Perrenoud, E. Gerber.

Corseaux, le 14 octobre 1963.

Le trésorier :
André Pulfer.

Guilde de documentation SPR**ACTIF**

Solde créancier au 1er octobre 1962 . . .	5 710.16
Subsides :	
a) Commission d'évangélisation	1 500.—
b) Eglise nationale vaudoise	1 500.—
c) Département Instruction publique, Vaud	1 500.—
2320 encaissements des abonnés	45 080.30
Total	<u>55 290.46</u>

PASSIF

1. Impressions	44 634.75
2. Clichés	95.—
3. Ports et administration	1 453.20
4. Fournitures, rayonnages, assurances, etc.	893.20
5. Chèques postaux, taxes	144.25
6. Honoraires des collaborateurs	2 450.—
7. Honoraires du directeur, de l'administrateur et du trésorier	4 537.70
Total	54 208.10
ACTIF	55 290.46
PASSIF	54 208.10
Solde créancier	1 082.36

BILAN

	Passif	Actif
Solde créancier		1 082.36
Carnet d'épargne n° 177 866		761.89
Débiteurs au 30 septembre 1963		1 192.75
Matériel chez l'administrateur		31 000.—
Factures à payer aux imprimeurs, etc.	11 536.50	
	11 536.50	34 037.—
Avoir net au 30.9.63	22 500.50	
	34 037.—	34 037.—

RAPPORT DE VÉRIFICATION

Les comptes de la Guilde ont été vérifiés le 12 octobre 1963 à Lausanne. Les soussignés les ont trouvés parfaitement en ordre. Ils proposent à l'assemblée des délégués de donner décharge au trésorier pour la grande conscience qu'il apporte à son travail.

SPN (signé) G. Perrenoud.

SPJ (signé) W. Gerber.

Effectifs de la SPR

Vaud	1922
Jura bernois	750
Neuchâtel	408
Genève MM	174
Genève Dames	256
Genève UAEE	99
Valais	9
Total	3618

(Suite Congrès SPIE)

Enfin, pour la quatrième journée, à part la discussion et l'adoption des résolutions préparées la veille, une partie administrative, comptes, élections, etc. Les dirigeants actuels ont été confirmés dans leurs fonctions.

Quant au « train » des résolutions, il comprend quatre parties :

a) une déclaration adressée au Bureau de la conférence du désarmement, souhaitant un heureux aboutissement des travaux des dix-huit puissances.

b) une résolution qui appelle le personnel enseignant de tous les pays du monde à participer à la commémoration du 15e anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'homme en mettant l'accent, dans leurs activités scolaires pendant la semaine du 9 au 14 décembre 1963 sur la valeur et l'importance en la dite Déclaration en vue de la réalisation des idéaux de paix, de liberté et de justice, auxquels aspire l'humanité.

Comptes « Educateur et Bulletin corporatif » 1962**RECETTES**

1. Abonnements : versements des sections :		
Vaud	27 750.—	
Neuchâtel	6 007.50	
Genève UIG MM	2 760.—	
Genève UIG Dames	4 125.—	
Genève UAEE	1 235.—	
Jura Bernois, solde 1961	636.—	
Jura Bernois, 1962	8 250.—	
Valais	63.—	
Membres honoraires SPV	20.—	50 846.50
2. Bulletin bibliographique		1 547.60
3. UNESCO, subvention		500.—
Imprimerie Corbaz S.A.		
4. Abonnements		5 235.25
5. Publicité		20 341.—
RECETTES		78 470.35

DÉPENSES

1. Imprimerie Corbaz, factures brutes	64 910.65
2. Clichés - Dessins	918.20
3. Honoraires des rédacteurs et collaborateurs	9 790.25
4. Frais de rédaction, de séance et d'administration	622.40
DÉPENSES	76 241.50
RECETTES	78 470.35
DÉPENSES	76 241.50
BONI	2 228.85

Cette résolution sera adressée aux autres organisations internationales du corps enseignant.

c) une résolution sur l'Espagne s'élevant contre les violations des principes de la Déclaration universelle des Droits de l'homme et des libertés syndicales.

d) une résolution — la plus importante — concernant la réunion d'experts organisée par le BIT et fixant les lignes générales qui doivent être suivies au cours de ces réunions. Nous reviendrons, comme je l'ai dit plus haut, sur ce côté de la question.

Le congrès du SPIE est toujours une assemblée sympathique, à l'atmosphère familiale (une trentaine de participants). Il s'y fait du bon travail et, du fait des liens étroits qui l'unissent à la CISL, la SPIE jouit sur le terrain international d'une influence considérable.

G. W.

VAUD

VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier :
Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Famille - Ecole

Relations Ecole-Parents : une belle expérience

Reprenant une idée de M. Dentan, ancien directeur des Ecoles primaires de Montreux, je décidai, à la fin de septembre dernier, de renouveler l'expérience de la classe ouverte aux parents.

Avec l'accord du directeur des écoles, j'ai donc invité les parents à assister librement aux leçons, du mercredi 25 au samedi 28 septembre. Ces quatre jours de visite furent suivis d'une séance de discussion, le lundi soir 30 septembre.

Les journées des parents étaient organisées de la façon suivante : Une lettre polycopiée, distribuée aux enfants invitait les parents à venir en classe, à entrer sans frapper et à prendre place sur des chaises disposées au fond de la salle. Je signalais les heures de récréations et les leçons qui n'étaient pas données par le titulaire, les papas et les mamans n'étant pas invités à ce moment-là.

Pendant ces quatre jours, je me suis efforcé de suivre fidèlement le programme régulier sans changer quoi que ce soit à mes habitudes. Je n'ai fait aucune recommandation aux enfants avant ces journées.

En général les enfants ont réagi normalement ; ils ont eu du plaisir à avoir leurs parents dans la classe, certains mêmes suppliant leurs parents de venir à des moments parfois inattendus : telle fillette a amené sa mère à la gymnastique. J'ai remarqué que les élèves dont les parents étaient dans la salle étaient particulièrement sages alors que l'heure suivante ils étaient un peu plus agités qu'à l'ordinaire.

Le lundi soir, je fis aux parents un petit exposé dans lequel je leur expliquai comment j'essaie de concilier les grands buts théoriques de l'école avec les exigences immédiates et pratiques de la classe. Une discussion d'environ une heure, à bâtons rompus mit fin à ces rencontres. Cette discussion très sympathique nous fit passer des leçons au dessin, aux problèmes des robinets et des baignoires (cauchemar des pères) à des problèmes d'ordre psychologique, et j'en passe.

Quatorze familles sur vingt et une se sont fait représenter. C'est un bon résultat surtout si l'on tient compte du fait que deux élèves sont des Italiens dont les parents ne savent pas très bien le français et que deux autres dépendent de leurs mères seules qui doivent travailler et tenir le ménage.

C'est entre neuf et dix que les visites furent le plus fréquentes ; elles furent également abondantes entre dix et onze, mais plus clairsemées le reste du temps.

Cette expérience est possible avec une classe à effectif normal (25 au maximum). Elle n'est valable que partant d'une initiative du maître ; imposée de l'extérieur elle risque de tomber à un moment défavorable ou avec une volée qui ne s'y prête pas.

Ces réserves faites, l'expérience est très enrichissante, les parents ont en général du plaisir à venir en classe. Certaines mamans sont venues trois à quatre fois, quelques papas sont venus le samedi matin.

Contrairement à ce qui se passe lors du « garde-à-vous », pour l'inspection de fin d'année que l'on appelle examens, les parents ont l'occasion de voir la classe vivante.

C'est là un des bons moyens d'information.

Maurice Besençon.

Ecole normale du canton de Vaud

Liste des brevets décernés le 19 octobre 1963

Section des maîtres pour les classes primaires : MM. Willy Allenbach, à Renens ; Pierre-Alain Jaquet, à Prilly ; Gérald Vaucher, à Lausanne ; Jean-François Vincent, à Lausanne.

Section des maîtresses pour les classes primaires : Mlles Pierrette Baier, à Prilly ; Charlotte Bédert, à Vevey ; Danielle Berger, à Vevey ; Heidi Bertholet, à Rougemont ; Mmes Wally Bonard-Kunz, à Pully ; Jacqueline Borel, à Cully ; Christiane Gilliéron, à Lausanne ; Françoise Jaccard, à Lausanne ; Paulette Kohler, à Clarens ; Béatrice Lecoultré, à Clarens ; Martine Liard, à Montreux ; Ruth Moret, à Aigle ; Mme Antoinette Mussard, à Prilly ; Claudine Ponnaz, à Morges ; Florence Rosset, à Rolle ; Sylviane Séchaud, à Yverdon ; Arlette Terraz, à Lausanne ; Béatrice Vidoudez, à Lausanne ; Françoise Warnéry, à Pontarlier ; Jacqueline Widmer, à Lausanne ; Marguerite Zolliker, à Vevey.

Section des maîtresses pour les classes supérieures : Mlles Antoinette Chabloz, à Lausanne ; Elisabeth Lugeon, à Morges ; Paulette Monot, à Lausanne ; Gisèle Porret, à Prilly ; Josiane Potterat, à Orbe.

Mlle Sylvia Benoît, à Boudry, obtient le diplôme pour l'enseignement privé.

Section des maîtres et des maîtresses pour les classes de développement (enfants déficients) : MM. Jean Carrard, à Ste-Croix ; Jean-Pierre Gottraux, à Renens ; Mlle Danielle Piguet, à Lausanne.

Mlles Aimée Thomas, à Lausanne et Madeleine Vuilleumier, à Evilard sur Biennne, obtiennent le diplôme pour l'enseignement privé.

Au total : 33 brevets et 3 diplômes.

Félicitations à ces nouveaux collègues et bienvenue au sein de la SPV où ils ne tarderont pas à entrer, espérons-le, si ce n'est déjà fait.

R. S.

Croix-Rouge Jeunesse - SPV

Le 28 octobre sera célébré dans nos classes, le CENTENAIRE de la Croix-Rouge. Nous prions nos collègues de prendre à cet effet, la radio scolaire pendant laquelle nous entendrons une allocution du conseiller fédéral Wahlen qui parlera de la Croix-Rouge aux enfants. Cette allocution sera suivie de chants d'enfants et d'un reportage de Lyne Anska. L'heure d'émission sera annoncée le jour précédent, soit le 27 octobre par la radio et les journaux.

CRJ - SPV : R. Jost.

Association vaudoise des directeurs de chant

Samedi 26 octobre 1963, à l'Ecole normale, Lausanne, l'AVDC vous convie à sa « Journée annuelle ».

- 9 h. 15 Séance administrative.
- 9 h. 45 Causerie de M. Robert Fallier.
- 11 h. Récital Gesseney - Dobos.
- 14 h. 45 Travail choral, direction Robert Fallier.

Invitation cordiale à tous les amis de l'art choral.
Le comité.

AVMG

Entrons dans la danse... Chers collègues, venez vous familiariser avec les danses qui attirent vos élèves ! Monsieur de Roy, professeur de danse, dirigera le premier cours le samedi 2 novembre à Lausanne, à 14 h. 15. Si l'essai est concluant, il sera renouvelé, complété.

Inscriptions : c/o Marcelle Stoessel, Tissot 11, Lausanne, jusqu'au 30 octobre.

Lieu du cours : de Roy, Caroline 7 bis (évent. Salle de gymn. Chailly).

Société vaudoise de géographie

La Société vaudoise de géographie a le plaisir d'annoncer aux membres du corps enseignant qu'elle organise cet hiver une série de conférences concernant la circulation à Lausanne. Les sujets qu'elle se propose de présenter à son public traiteront de la circulation en général, de la navigation fluviale et lacustre, des chemins de fer.

Les séances ont lieu le deuxième lundi de chaque mois à 20 h. 30, à l'auditoire XV du Palais de Rumine. Entrée libre.

Ces conférences intéressent particulièrement les maîtres de la région lausannoise. Nous les encourageons à venir nombreux.

La première de ces conférences aura lieu lundi 11 novembre. M. le directeur de police Deppen y parlera de : « Circulation lausannoise, présente et à venir ».

Morges

Gymnastique du corps enseignant premier et troisième vendredis du mois, Collège de Chanel, 17 heures.

Prochaine leçon : 1er novembre.

Mémento

26.10.63 : Assemblée d'automne de l'Association vaudoise des directeurs de chant à 9 h. 15, Ecole normale, Lausanne.

2.11.63 : AVMG : Cours de danse.

9.11.63 : Société vaudoise des maîtresses d'enseignement ménager : séance de travail : bricolage. (Annoncé pour le 6 dans le dernier mémento).

16.11.63 : Assemblée d'automne de l'Association des maîtres des classes supérieures.

16.11.63 : AVMG : Cours de lutte.

23.11.63 : Assemblée des délégués SPR, à Yverdon.

27.11.63 : Société vaudoise des maîtresses d'enseignement ménager : visite de l'Ecole hôtelière.

26-31.12.63 : SSMG : Cours d'hiver.

25. 1. 64 : Congrès SPV.

TRIBUNE LIBRE

A propos du nouveau manuel d'arithmétique

Stupéfaction, en lisant le « Bulletin » du 29.9.63 : notre collègue M. Gaillard s'y livre à « l'éreintage » dans les règles du nouveau manuel. Je pensais que cet article allait constituer un « accusé, levez-vous ! » pour l'auteur, et que nous aurions une réplique. Peut-être attend-il d'autres sons de cloches — sans ironie ! — pour se manifester ? Sans attendre, je pense utile de donner mon avis, fondé sur deux saisons déjà, d'emploi du nouveau manuel. Je précise qu'à Pully, où j'enseignais jusqu'à ce printemps dernier, ce manuel avait été remis en novembre 62 aux classes du degré intermédiaire. J'avais alors, pour la sixième année consécutive, la direction d'une classe de 3e où les élèves se préparent pour les examens d'admission aux Collèges secondaires. Actuellement à Orbe, j'ai une classe de 4e et 5e années, c'est dire que j'ai eu — Dieu ! que de « je » dans cette affaire, mais le moyen de faire autrement... — l'occasion d'utiliser le manuel de A à Z.

Réglons le sort de l'ancien livre. Paix à ses cendres. Il avait pour lui le charme des antiquités, car tout ne vieillit-il pas follement vite en notre siècle ? Il présentait un programme depuis longtemps dépassé par les exigences des collèges secondaires.

Alors, rassurons d'emblée celles et ceux qui ont à charge la préparation aux examens d'admission : durant 5 ans, avec l'ancien manuel, je m'arrangeais d'avoir terminé le programme vers la mi-décembre, ce qui ne constituait nullement un tour de force, vu le nombre imposant de problèmes donnés sous la rubrique « Calcul écrit » que les élèves résolvaient de tête, et sur lesquels on passait comme chat sur braise ! Mais, dès

ce moment-là, c'était la chasse aux épreuves des années précédentes, aux fiches astucieusement composées ; et mon ami Jean Savary, directeur des écoles, se souvient encore des tortures que nous infligions à nos ménages pour composer des problèmes de plus en plus ardu ! Et sa secrétaire, pauvre Madame Hogg : en a-t-elle multicopié des centaines de feuilles de calcul pour pallier la carence d'exercices adaptés aux exigences des examens d'admission... Néanmoins, de la sorte, j'arrivais, bon an mal an, à caser 15-16 élèves au Collège sur une classe de 25-30 élèves, non sélectionnés, précisons-le.

Au reçu du nouveau manuel, en novembre 62, j'abandonnai totalement l'ancien manuel, fis un rapide raccord des connaissances acquises avec le nouveau programme, et nous fonçâmes, laissant forcément nombre d'exercices de côté. Inutile de dire que le temps nous manqua pour faire, en plus, des fiches supplémentaires !

Du reste, je tenais à tenter l'expérience qui allait nous fixer sur la valeur du nouveau manuel : s'il n'avait pas suffi à la préparation au collège, on en aurait entendu parler avant que M. Gaillard ne s'en mêle, je vous assure ! Or, j'ai plaisir à le dire : sauf les épreuves des trois derniers examens, qui furent soumises aux candidats surtout pour le français, nos élèves n'eurent pas d'autre guide que le nouveau manuel. Résultats de l'examen : 20 candidats présentés, 19 réussites, sur une classe de 27 élèves. Les notes de calcul furent particulièrement bonnes, voire brillantes dans plusieurs cas. Je serai, pour une fois, de l'avis de M. Gaillard : si des candidats échouent — normalement doués, s'entend ! — la responsabilité en incombera aux enseignants !

Qu'il y ait à « sabrer » dans le programme de 3^e tel qu'il est présenté, cela va de soi, si l'on a la chance d'avoir des élèves qui sont au point ! Mais combien d'élèves n'ont pas besoin de fréquentes répétitions de ces acquisitions difficiles que sont les opérations sur les nombres jusqu'à 100, puis au-delà, la disposition verticale des opérations constituant, à elle seule, un pas difficile à franchir ? Ne sommes-nous pas alors heureux de trouver, toute prête, une page laissée de côté en juin, pour une révision en juillet ? Et doit-on, à dates fixes, enseigner telle matière et faire ingurgiter à nos élèves tel chapitre jusqu'au bout, alors que tous les petits cerveaux ont vaincu cette difficulté ? Enseigner, c'est choisir, adapter, prévoir, répéter ! Je suis persuadé que notre collègue M. Gaillard, après un examen **objectif** du nouveau manuel, et peut-être une expérience d'une ou deux années, fera amende honorable !

Quant aux élèves de 4^e et 5^e années, ils semblent des plus satisfaits de cet ouvrage. Ah ! certes, ils n'ont pas caché à l'auteur, leur inspecteur, leurs appréciations : « dur » ; problèmes « tordus », mais souvent passionnants : on les dissèque au tableau noir, on les traduit en graphiques ! Et, en guise de révision, on reprend ces mêmes problèmes 2, 3 fois, avec les nombres chan-

gés, chose facile grâce aux intervalles laissées entre les données.

On a reproché la numérotation des problèmes qui dépasse 2000. Mais, la génération actuelle n'est-elle pas vouée aux grands nombres ? Nos élèves en auront besoin, ne serait-ce que pour chiffrer leurs salaires, le corps enseignant primaire étant bientôt le dernier témoin de la race des travailleurs dont le salaire mensuel s'exprime par trois chiffres...

J'ai tenu à garder le ton plaisant ; mais il était justice qu'une autre opinion que celle de M. Gaillard fût exprimée. Quant à sa crainte de voir un manuel aussi coûteux, que notre collègue se rassure : si les deniers publics sont toujours aussi judicieusement employés que pour ce nouvel et précieux instrument de travail, je pense que nul contribuable ne songera à se plaindre !

Finissons-en. Peut-être en va-t-il de tout nouvel ouvrage comme de la Bible : certains y trouvent d'emblée le salut, d'autres s'y engluent d'abord, et la grâce met du temps à se manifester... Patience, travail intelligent, enthousiasme et les leçons de calcul connaîtront grâce à ce nouveau manuel, une animation et une efficacité jusqu'alors inconnues.

Pierre Beauverd.

GENÈVE GENÈVE

Visite de la Manufacture des montres Universal-Genève

La visite du 10 octobre a été un véritable enchantement pour les 30 participants qui ont fait une plongée au cœur du monde horloger, où nous avons constaté que l'homme, loin d'être détrôné par la machine, est servi par elle à la perfection. Mais si nous avons vu à l'œuvre ces merveilles que sont les presses, fraiseuses, perceuses, contourneuses, décolleteuses, équipées de cerveaux électroniques corrigeant automatiquement la marche des opérations, nous avons encore plus admiré la dextérité étourdissante des 210 horlogers et horlogères, chacun à leur poste, jonglant dans le silence avec les cellules de 10 000 montres en gestation. Une simple montre de poche exige 150 pièces façonnées au 1/1000 de mm au cours de 2000 opérations et de 250 contrôles successifs.

Il y aurait bien d'autres choses à dire, mais mieux vaut les avoir vues. Que MM. J. Vuilleumier, directeur, Petite et Monnerat, techniciens-horlogers — tous trois fils d'instituteurs — soient remerciés pour nous avoir pilotés durant 2 heures, à travers le dédale de leur temple où le dieu Chronos est découpé en fines tranches pour le bonheur des scientifiques et le malheur des poètes !

Une pareille initiative méritait d'être suivie d'une discussion en des lieux moins austères : une salle du café voisin où M. le directeur nous offrit des rafraîchissements bienvenus. L'entretien, présidé avec sa bonhomie coutumière par notre ami Gustave Willemin, consista en un feu croisé de questions et de réponses qui n'assouvirent pas notre curiosité.

Voici ce qu'on peut en tirer à notre profit :

Informations :

— L'industrie horlogère occupe actuellement en Suisse 75 000 personnes réparties dans près de 3000 fabriques, dont 50 confectionnant des mouvements complets. 95 % des produits sont exportés.

— Genève attire depuis quelques années les meilleures d'entre elles — Omega, Longines, Rolex, grâce à son renom universel, sa tradition horlogère, son aéroport à portée de main.

— UNIVERSAL occupe 250 personnes, dont 210 à l'usine de Carouge, parmi lesquelles 30 % de manœuvres, dont 40 étrangers venus de Savoie, d'Italie ou d'Espagne. Il y a 3 ouvrières pour 2 ouvriers.

— La maison ne forme pas d'apprentis, la moitié des ouvriers étant des spécialistes sortis après 4 ans de l'une des 7 écoles d'horlogerie de notre pays. Les manœuvres passent dans un atelier de préformation.

— Quant aux cadres, la plupart ne sont pas de Genève, bien que notre Technicum soit en plein développement (7 techniciens-horlogers en 1963 après 6 ans d'études poussées).

— Les salaires sont pour la plupart *aux pièces* — système préféré des ouvriers — mais exigent un contrôle serré de la production (cartons de 10 pièces). Le salaire à l'heure (10 %) engendre des jalousies entre travailleurs de conscience professionnelle variable.

— Le travail présente un rendement inférieur à la rentrée des vacances ou après un congé de quelques jours, mais non le lundi, comme chez nos écoliers.

Exigences de la maison UNIVERSAL lors d'un engagement de jeunes :

- Présentation des derniers bulletins scolaires ;
- Bonne écriture (d'après la réponse manuscrite à un questionnaire ad hoc) ;
- Français et arithmétique satisfaisants ;
- Propreté méticuleuse ;
- Franchise vis-à-vis des camarades.

En conclusion, M. Vuilleumier souhaite que nos visites d'entreprises se multiplient, car le contact entre l'Ecole et la Vie peut ouvrir des perspectives de collaboration fructueuse entre ces deux mondes qui s'interpénètrent, à condition de passer du stade du dialogue à celui de l'action organisée. Nous en sommes, hélas ! encore loin.

E. F.

La deuxième visite, le jeudi 17 octobre, a réuni 16 membres de l'UIG, accompagnés de 6 élèves désireux de se documenter sur l'industrie horlogère, en vue de l'enquête de l'Exposition nationale.

Tous les participants ont éprouvé le même plaisir que ceux de la première visite et la discussion a été intéressante.

Merci à la direction d'Universal et à nos guides bienveillants.
G. W.

Au fil des jours

Mémoires d'un maître d'école. — Notre ancien collègue Ch. H. Weber, vaillant octogénaire, vient d'écrire ses souvenirs du temps qu'il a passé comme « régent » à Chancy. D'où le titre de *Chancynoïseries* qu'il a donné à ces pages savoureuses. Sans doute intéresseront-elles davantage les plus vénérables d'entre nous, qui ont enseigné à la campagne, car les événements cocasses vécus par Weber se situent au début du XX^e siècle. Et nos jeunes collègues risquent fort d'être dépayés.

Ceci dit, je puis vous recommander sans arrière-pensée la 2^e édition corrigée de cette plaquette, en vente à la librairie Méroz, Bd Georges-Favon 12, au prix de 3 francs.

Je ne voudrais pas laisser passer cette occasion sans lancer à Ch. H. Weber une petite flèche. A l'époque où il a fonctionné comme directeur de l'*Assurance scolaire genevoise*, je m'étonne qu'il n'ait pas utilisé son dynamisme pour obtenir que les cotisations des écoliers

soient versées par leurs parents à la poste et non plus à l'école qui n'est pas un bureau de perception. On oblige ainsi le corps enseignant à se mêler de ce qui ne le regarde pas. Ce système déplorable devait être liquidé cet automne, mais les promesses qui nous avaient été faites n'ont pas été tenues. Nous aimerions connaître les raisons impératives qui s'opposent au changement d'un *statu quo*, dont nous avons subi les inconvénients assez longtemps sans en avoir goûté les avantages.

Lucien Cabuzat, un aimable collègue retraité, vient de nous quitter brusquement dans sa 66^e année, après avoir rendu de précieux services dans tous les milieux où il s'imposait d'emblée par son intelligence, ses connaissances et son amabilité.

Instituteur consciencieux et aimé, il forma des générations de citoyens qui lui témoignèrent plus tard leur reconnaissance.

Collaborateur de M. le professeur S. Roller pour plusieurs publications pédagogiques, il se distingua par un travail scrupuleux et efficace.

Enfin, comme correcteur à la *Tribune de Genève*, il sur se faire apprécier des rédacteurs par toutes les qualités dont il avait si longtemps fait preuve au service de l'école.

L'Union des instituteurs genevois, à laquelle il était très attaché, ainsi que les collègues qui l'ont connu, garderont de cet homme, modeste mais de valeur, le meilleur souvenir.
E. F.

NEUCHÂTEL

Hommage à Edmond Privat et Charles Ecabert

Neuchâtel, samedi 9 novembre 1963.

Université et Ecole supérieure de commerce

manifestation publique organisée par l'Association des éducateurs espérantistes de Suisse.

Exposition

Edmond Privat et Charles Ecabert, deux pionniers de l'espéranto à l'école

à l'Ecole supérieure de commerce. Heures d'ouverture : samedi 9 novembre : 10 h. à 12 h. 15 ; 14 h. à 14 h. 45 ; 17 h. 30 à 18 h. 30 ; 20 h. à 22 h.. — Dimanche 10 novembre : 10 h. à 12 h. 30.

Nombreuses photos inédites, pensées, activités pédagogiques... - Présentation de tous les livres d'Edmond Privat.

Cérémonie

Hommage à Edmond Privat et Charles Ecabert
à l'Aula de l'Université, de 15 h. à 17 h. 30.

Programme :

1. Sonates de Beethoven et Ronde des Lutins de Liszt, par Danielle Béguin, pianiste, premier prix de virtuosité du Conservatoire de Genève.
2. Salutations.
3. Edmond Privat, son rayonnement, par Pierre Reymond-Sauvain, professeur.
4. Poèmes d'Edmond Privat récités en espéranto par des enfants de La Sagne.
5. Edmond Privat, l'unité dans la diversité, par Eric Descœudres, rédacteur.
6. Deux danses de Schubert, chantées en espéranto par la Chorale scolaire de La Sagne ; directeur Julien Junod.
7. Charles Ecabert, le latiniste et l'espérantiste, par Claude Gacond, instituteur.
8. « Pange lingua », de Charles Ecabert.
9. L'espéranto à l'école, rapport 1963, par Michel Frésard, instituteur.

assurance scolaire neuchâteloise

Chaque automne, le corps enseignant distribue aux élèves des deux premières classes primaires le matériel de l'ASSURANCE SCOLAIRE NEUCHÂTELOISE, œuvre éducative d'assurance et de prévoyance mise sur pied par la

Caisse cantonale d'assurance populaire
avec l'appui de l'Etat de Neuchâtel.

10. Création du fonds Charles Ecabert.

11. Variations ABEGG de Schumann et Danses espagnoles de de Falla, par Danielle Béguin, pianiste.

Nous remercions l'Université et l'Ecole supérieure de commerce qui par leur appui permettent l'organisation de cet hommage à deux professeurs de Neuchâtel dont l'activité avait un rayonnement international. Invitation à tous les admirateurs d'Edmond Privat et de Charles Ecabert, à leurs anciens élèves, aux instituteurs...

~

Nous signalons que cet hommage est organisé à l'occasion de l'assemblée annuelle des éducateurs espérantistes de Suisse. Nous attirons votre attention sur les points suivants du programme de cette manifestation : Samedi soir 9 novembre, à 20 h. 30 :

La vie mystérieuse des oiseaux, conférence et présentation de magnifiques photos en couleurs par M. René Gacond, ornithologue.

Dimanche matin 10 novembre, à 8 h. 45 :

Chapelle « Eben-Ezer » (Beaux-Arts 11), culte protestant espéranto-français ;

à 10 h., cours accéléré d'espéranto pour tous ceux qui désirent s'initier à la langue internationale (Ecole supérieure de commerce), donné par Michel Frésard, instituteur. Ce cours sera suivi par une conférence en espéranto sur le fédéralisme mondial ;

à 14 h. 30 : *Vacances en Espérantie* : présentation de clichés sur les congrès espérantistes de cette dernière année. (Restaurant des Beaux-Arts, où ont lieu les repas).

Nous signalons qu'il est possible de prendre part à une partie ou à toute la manifestation. Demander les renseignements nécessaires à M. Jean Waldvogel, Beaux-Arts 7, Neuchâtel. Tél. (038) 5 34 19.

Association des éducateurs espérantistes de Suisse.

Association jurassienne des maîtres de classe unique

«La classe unique ne devrait pas exister» répondit tel théoricien de l'enseignement de la grammaire à un instituteur rural qui lui avait demandé comment appliquer, dans sa classe à tous les degrés, sa méthode infaillible.

Et pourtant, elles existent, ces écoles rustiques à portion congrue, ces classes dites uniques, monstre pédagogiques selon l'expression consacrée chez nos collègues français.

Selon un rapport publié par l'Unesco lors de la 24e conférence internationale de l'instruction publique,* et à l'élaboration duquel 69 pays ont collaboré, un maître sur neuf est maître de classe unique. Les 4/5 des pays envisagés par l'enquête connaissent ce type de classe. Le texte précise que l'existence ou la non-existence de la classe unique n'est pas en rapport avec le degré de développement culturel ou économique du pays. Ainsi, le Canada (que personne ne songe à ranger parmi les pays « sous-développés » !) compte 10 000 classes uniques. Les USA n'en n'ont que 23 695 ! En Autriche, ces classes représentent le 22 % de l'ensemble des classes, alors qu'en Australie, c'est le type de classe le plus répandu. Dans les pays économiquement faibles, la création de classes uniques reste le seul moyen de lutter contre l'analphabétisme à l'échelle nationale.

Et chez nous ? Le 14 % de nos classes jurassiennes sont des classes à tous les degrés. Il y a, dans le Jura, 64 classes uniques reconnues ; elles sont fréquentées par plus de 1200 élèves. (Dans les 69 pays touchés par

l'enquête de l'Unesco, 11 000 000 d'élèves suivent les cours d'une classe unique.)

Certes, nous n'apprendrons rien à ceux de nos collègues qui ont tâté de la classe unique, en leur disant combien les classes de ce type font figure de parentes pauvres. Ils savent dans quelles conditions matérielles difficiles ils ont eu à résoudre seuls, sans avoir reçu de préparation théorique spéciale, les difficultés inhérentes à la classe unique. Ils se souviennent de leur isolement, et de leur désarroi en face du « monstre pédagogique ». Et ils ont sans doute déploré l'absence de cours de perfectionnement spécifiquement réservés au corps enseignant de la classe à tous les degrés.

A la tête de ces classes, qu'on ne devrait aborder qu'avec une préparation toute particulière, on trouve fréquemment des remplaçants qui prennent là leur premier contact avec la pédagogie, sans avoir été préalablement initiés. A proximité, pas de collègue aîné, par qui être judicieusement épaulé et conseillé. La pénurie n'est certes pas étrangère à cet état de choses, dont il n'est pas dans notre propos de faire le procès. Il faut évoquer encore les innombrables changements qui surviennent dans le corps enseignant des classes uniques, changements toujours préjudiciables aux élèves de ces classes, qui y effectuent dans la plupart des cas toute leur scolarité. Nous avons connu une classe unique qui fut tenue par 5 remplaçants durant la même année.

C'est pourquoi nous saluons avec joie la naissance d'une **Association jurassienne des maîtres de classe unique**. Le 2 octobre à Saignelégier, réunis en assemblée constitutive, les maîtres jurassiens de classe unique ont procédé à l'adoption de leurs statuts et à la nomination de leur comité. Ils ont précisé les buts de leur groupement (« mettre l'expérience pédagogique de chacun au profit de tous ; revaloriser les conditions d'enseignement dans les classes uniques ») et l'éventail de leurs activités (« organisation de cours de perfectionnement, rencontres d'ordre professionnel, publications diverses »).

Egalement présents à cette réunion, M. l'inspecteur Berberat et M. Rebetez, directeur de l'Ecole normale de Delémont, se sont réjouis de la création d'une telle association, à laquelle ils souhaitent un travail fructueux et accordent leur bienveillant appui. Auparavant, MM. les inspecteurs Joset et Petermann, ainsi que M. Ed. Guéniat, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy avaient exprimé les mêmes pensées et leur regret de ne pouvoir assister à l'assemblée constitutive.

L'Association jurassienne des maîtres de classe unique a déjà deux réalisations pratiques à son actif : l'organisation de deux cours de perfectionnement, l'un sur l'enseignement du calcul selon la méthode « Cuisenaire » (Saignelégier, 19/20. 11. 1963) et l'autre sur l'enseignement de la gymnastique dans la classe unique (printemps 1964).

Les membres de l'Association des maîtres de classe unique sont actuellement au nombre de 38. Nous prions ceux qui ne l'ont pas encore fait de donner leur adhésion et de s'inscrire pour le cours « Cuisenaire » annoncé dans un des derniers numéros de notre journal.

De l'avis de tous les membres, l'Association des maîtres de classe unique répond à un réel besoin. Puisse-t-elle déployer une activité fructueuse, et contribuer à maintenir en place le corps enseignant des classes uniques, si facilement happé par la ville ou le grand village aux conditions d'enseignement plus intéressantes.

B. Chapuis.

* L'Ecole à maître unique, BIE, Genève, 1961.

La fatigue chez l'écologiste (I)

Notre collègue et collaborateur bien connu, le professeur Ad. Ischer, a eu le privilège d'assister l'hiver dernier au Séminaire sur la fatigue chez l'écologiste, organisé à Longchamp près de Paris dans le cadre du Centre international de l'enfance.

Jointes aux réponses données au questionnaire qu'il a lui-même adressé à de nombreux éducateurs, médecins et parents romands¹, les renseignements obtenus par l'auteur à Longchamp fournissent la matière de l'important rapport dont l'Educateur commence aujourd'hui la publication. L'état croissant de fatigue et d'instabilité constatée chez trop de nos élèves, en ville surtout, est pour beaucoup d'entre nous un souci suffisant pour que nous ne doutions pas d'intéresser nos lecteurs à un mémoire à la fois si dense et si étendu. Merci à M. Ischer, une fois de plus, pour son inépuisable dévouement à la cause de l'école, et de l'Educateur en particulier.

Problème difficile que celui de la fatigue de l'écologiste ! Difficile parce que la notion de fatigue est subjective. Les parents disent que l'enfant est fatigué, l'enfant ne se déclare pas souvent fatigué. La notion de fatigue ne devient objective que quand elle est contrôlée scientifiquement. A ce propos, j'ai été vivement intéressé par l'extraordinaire communication « Activité, satiété et structure de la personnalité » du professeur Takala, de Finlande : courbes de rendement d'enfants décelées à l'électroencéphalogramme. C'est par de tels travaux, mettant en évidence les signes scientifiques de la fatigue, que nos connaissances progresseront.

Problème difficile que celui de la fatigue, parce qu'il faut distinguer entre la fatigue normale et l'asthénie*.

La fatigue normale ! Une jolie boutade du professeur Christiaens : « Si on m'offrait, pour mon fils, une école où on ne se fatigue pas, je m'opposerais à son entrée dans cette école-là ».

D'ailleurs, Victor Hugo avait déjà dit : « Ceux qui vivent ce sont ceux qui luttent », et Alain : « Toutes les choses désirées sont comme la montagne qui attend ; il y faut grimper ».

La fatigue normale est un état réversible et disparaît vite.

L'asthénie ! La limite entre la fatigue normale et l'asthénie se situe au moment où la récupération ne se fait plus. L'asthénie est un état irréversible : dans de nombreux cas, on observe même une impossibilité de se reposer.

Quant aux causes de la fatigue, elles sont si multiples qu'il est difficile de déceler la part de chacune.

Le problème de la fatigue ne date pas d'aujourd'hui. C'était déjà l'objet d'un travail du D^r Guillaume, de Neuchâtel, en 1864. C'était également l'objet d'un rapport du D^r Perrochet, de La Chaux-de-Fonds, à une réunion de la Société suisse d'Hygiène scolaire, à Neuchâtel, en 1906. Il est intéressant de relire les thèses élaborées à cette occasion : « ...d'une manière générale, on peut affirmer que le surmenage n'existe plus dans les écoles primaires de la Suisse française... Les causes qui le produisent sont, à quelques exceptions près, d'origine extra-scolaire... » Il est intéressant aussi de prendre connaissance des vœux de 1906 : « ...meilleure répartition des leçons dans la journée... Introduction des récréations horaires... Deux demi-journées de congé par semaine... Suppression des devoirs à domicile... Place plus grande laissée aux exercices physiques ».

Des travaux de diplôme de l'Ecole sociale de Lausanne, datant des années 1933, font apparaître, comme causes principales de la fatigue scolaire, les activités extra-scolaires auxquelles devaient se livrer nombre d'enfants de nos villes, commissionnaires, porteurs de lait, de pain et surtout de journaux.

¹ Voir Educateur No 39 du 16 XI 1962.

* L'asthénie, en physiologie, a un autre sens qu'en typologie ; voir, pour cette dernière acception, la classification de Kretschmer.

Constatons que la préoccupation des études du début de ce siècle était de justifier l'école, de montrer que ce n'était pas elle la plus responsable. Les médecins scolaires, qui avaient d'autres chats à fouetter, ne se penchaient pas spécialement sur ce problème.

Autrefois, nous a dit le professeur Wall, la vie des écoliers était pire qu'aujourd'hui : mal logés, tant à l'école qu'à la maison, mal habillés, mal chaussés et souffrant continuellement d'engelures ; dans les familles pauvres, mal nourris, guettés par la tuberculose, le croup, la méningite !

La fatigue était pourtant présente et sa composante scolaire n'était pas négligeable : dans « Questions », notre grand écrivain Ramuz lance à ce propos un cri d'alarme.

Aujourd'hui, a poursuivi Wall, le médecin scolaire, n'ayant plus guère de maladies infectieuses à dépister, peut regarder plus profondément et décèle, non plus des tuberculeux et des afautis, mais des asthéniques, des psychopathes et des névropathes ; non plus des malades physiologiques, mais des malades psychologiques.

Y en a-t-il vraiment plus qu'autrefois ou, comme l'a déclaré le professeur Boltanski, l'hygiène scolaire est maintenant l'hygiène du travail scolaire ? Ou bien encore (Wall) dans cette question subjective, on tombe dans le travers universel qui est de comparer un passé riant à un sombre présent.

Les principales sources de fatigue ne viennent pas de l'école. Et, quand l'école est en cause, il s'agit le plus souvent des études secondaires et de l'apprentissage où la fatigue physique du métier s'ajoute à la fatigue intellectuelle des cours.

L'attitude des gens d'école au sujet du problème est meilleure qu'au début du siècle. Nous avons compris qu'il était inutile de nier le rôle scolaire, pas négligeable, dans les états de fatigue de l'enfant. Quitte, ensuite, à déceler le rôle des causes extra-scolaires : les parents, le milieu, la rue, les techniques audiovisuelles... J'ai toutefois remarqué, lors du colloque de Longchamp, que les médecins étaient plus pessimistes, plus critiques que les enseignants.

ASPECT MÉDICAL DU PROBLÈME

Cette question a préoccupé au premier chef le Séminaire de Longchamp. Elle a suscité aussi de nombreuses réponses de médecins romands à mon questionnaire. Enfin, elle fait l'objet de multiples et savantes études.

Pour le professeur R. Debré il s'agit d'un phénomène psychosomatique complexe. Et d'un cercle vicieux, ajoute-t-il ! Par exemple un médecin constate de l'insomnie... est-ce l'insomnie qui provoque la fatigue, ou la fatigue l'insomnie ?

Voici, concernant l'aspect médical du problème, quelques informations intéressantes, apportées soit

par les réponses à mon questionnaire, soit lors de la discussion à Longchamp, sur les mêmes objets :

Les médecins sont partagés au sujet de la fatigue de croissance : le Dr Launay y croit (céphalée, hyperthermie, ostéopathie, du calcaneum surtout *). En revanche, le Dr Tanner (Londres) pense que l'enfant croît avec les matériaux qu'il a à sa disposition.

Poser la question « à quel âge la fatigue est la plus manifeste ? » c'est, pour les médecins, la poser d'une manière trop vague. Le Dr Bugard a précisé les divers âges d'un enfant donné : âge chronologique — âge statural — âge pondéral — âge osseux — âge dentaire — âge génétique — âge neuro-moteur — âge maturational-hormonal — âge psychologique — âge intellectuel. C'est souvent une discordance entre ces divers âges qui provoque la fatigue.

Médecins et pédagogues s'entendent pour déplorer que seul l'âge chronologique entre en ligne de compte pour accéder à la scolarité. Il semble qu'un âge d'aptitude à la scolarité, qui serait une espèce de moyenne des différents âges d'un enfant donné, vaudrait mieux.

Quant à l'influence de la puberté sur la fatigabilité, elle est réelle : les réponses de MM. Dr Gabus (La Chaux-de-Fonds), Dr Quinche (Neuchâtel), J.-B. Dupont, S. Perrenoud (Les Ponts-de-Martel) sont précises... Le Dr Bugard affirme que les maturations (stades d'évolution des différents âges) surviennent plus tôt, à cause de l'alimentation et d'une hygiène bien comprise, dans une société évoluée, tandis que, dans une même société, la scolarité et l'apprentissage augmentent de durée. La puberté vient donc s'inscrire aujourd'hui dans la scolarité obligatoire alors qu'autrefois elle était post-scolaire. Voilà donc une nouvelle source de fatigue contemporaine !

Le Dr Scherrer (Paris) a mis l'accent sur l'éventail incroyable de rendement des moteurs humains (nerfs, muscles, glandes). Alors qu'un moteur industriel a un rendement qui varie, disons, de 10 %, les possibilités de travail d'un moteur humain varieraient dans des limites qui vont de 1 à 5000 ! Le même médecin a très joliment comparé les enfants-chalandes et les enfants-vedettes. Il a démontré qu'un régime de croisière ne provoque pas de fatigue, pas plus qu'un régime forcé momentané. C'est au moment où le régime est trop fréquemment ou trop longtemps forcé que la fatigue apparaît.

Le professeur Boltanski remarque que sous l'effet de la fatigue les excités deviennent apathiques et les apathiques excités. Cette constatation résulterait de travaux de l'Ecole pavlovienne.

A la question « la fatigue atteint-elle de préférence les intellectuels ou les autres enfants ? », j'obtiens comme réponse, tout au moins en ce qui concerne l'école primaire, « les autres ». Immédiatement se trouve posé le problème de l'intérêt que le professeur Roller (voir plus loin) estime capital. Les autres doivent faire un effort pour suivre, tandis que les intellectuels, même s'ils se passionnent, n'ont pas d'effort vains à faire. Nuançons : le Dr Quinche (Neuchâtel) remarque que des enfants apathiques, incapables à l'étude personnelle, ne font plus aucun effort, ne sont jamais fatigués. D'autre part, dans l'enseignement secondaire, des adolescents, consciencieux et « mordus », dépassent trop fréquemment le régime de croisière.

Le professeur Debré a parlé (voir plus haut) de cercles vicieux qui rendent difficile l'examen des problèmes qui nous occupent. En voici un autre de cercle vicieux : le défaut de concentration est-il dû à la fatigue, ou la fatigue est-elle provoquée par un défaut de concentration ? Pour le Dr Quinche, le Dr Tripet (Cernier), M. J.-D. Perret (Neuchâtel), le défaut de concentration est d'ordre caractériel, peut provenir aussi d'une erreur d'éducation. Le Dr Quinche va plus loin et pense que les parents savent admirablement arguer de cette excuse pour expliquer la fatigue et les échecs de leurs enfants.

Les cas de maladie, les déficiences physiques et physiologiques ont certainement une influence sur la fatigue, surtout si les efforts de ces enfants-là sont voués à l'échec. M. M. Tissot a apporté des éléments intéressants dans sa réponse concernant ce problème. Le rattrapage, après une période de maladie, est également un facteur de fatigue.

Les questionnaires mettent en relief le peu de contact entre l'instituteur et les milieux médicaux et médico-sociaux. Un instituteur qui depuis longtemps signale des cas aux praticiens n'a jamais été informé de leurs suites (diagnostics, traitements, etc.) en vertu du sacro-saint secret médical. Il finira par se lasser de prendre de telles initiatives.

A Longchamp, un médecin a fait un mot féroce sur le dépitage « vétérinaire » auquel est acculé le praticien quand il doit ausculter à la file des dizaines d'enfants.

Après ces généralités, traitons encore de quelques problèmes d'ordre physiologique, ayant donné lieu à des communications à Paris, donc à des paragraphes de mon questionnaire.

*En tant que père de famille, j'ai naïvement attribué par deux fois chez mes filles grandissant, une ostéopathie du calcaneum, à la mode des hauts talons... et j'ai fulminé en conséquence...

La fatigue et l'alimentation

Ce facteur n'est plus, chez nous, déterminant. Tout au plus, pourrait-on exiger que l'enfant mange au petit déjeuner. Car si certains aliments nourrissent pour quelques jours, voire pour quelques semaines, les hydrates de carbone et les acides aminés n'ont d'effet que pendant quelques heures. Réponse au questionnaire : « un enfant brûle rapidement ses calories », G. Murtez.

Si l'heure de 14 à 15 est souvent déficitaire, il faut en incriminer, disent certains médecins, les toxines de repas trop lourds. C'est pourquoi, le système nordique, pique-nique à midi, et le système français, repas principal le soir, ont des adeptes. Encore faut-il dans le système nordique que l'enfant « puisse rester à l'école, dans un cadre de verdure et bénéficier d'une chaise-longue » (S. Roller).

Quant aux distributions scolaires, en particulier de lait, on y voit en notre période de haute conjoncture, surtout une aide à l'agriculture. Elles encouragent les parents à ne pas donner de petit-déjeuner aux gosses et elles sont sévèrement jugées. Dans un grand bâtiment scolaire, elles représentent un nombre considérable de minutes/enfants perdues.

La question se pose tout autrement en période de crise ou de guerre.

A Paris, nous avons entendu d'émouvants témoignages des professeurs Zambrano, Bakir et Fitouri concernant les pays en voie de développement. Ils ont brossé de tristes tableaux cliniques de la fatigue infantine due à la sous-alimentation. « En certains endroits, le problème scolaire principal, c'est de donner à manger aux enfants, d'annexer des réfectoires aux écoles pour le repas de midi. »

La fatigue et le sommeil

Nous avons entendu une intéressante conférence du Dr Doumic. L'étude scientifique du sommeil montre qu'il est une activité, pendant de l'activité-veille et non une suspension de l'activité.

Physiologiquement, le sommeil engendre une diminution de la température, une diminution des sécrétions (si un bébé se frotte les yeux, c'est qu'il passe à l'état de sommeil ; ce réflexe disparaît par l'éducation chez les grands), un ralentissement de la motricité et des excitations sensorielles.

Les cauchemars, les insomnies, le somnambulisme, les réveils difficiles, ainsi que l'hypersomnisme (qualification scientifique de ce que nos aïeux appelaient la « tauquée », désespoir des maîtres quand ils voient dormir leurs élèves) sont souvent preuve de fatigue.

Le rendement de la classe le lundi, après ce qui devrait être le « repos dominical », le rendement de la classe les lendemains de soirées ou, ce qui est plus grave parce que plus fréquent, le faible rendement des élèves qui passent leurs soirées à la radio ou à la télévision, sont autant de sujets qui ont fourni des réponses à mon questionnaire.

La plupart de mes correspondants (Mlle Corswant en particulier) s'accordent à dire que c'est la sommation, la totalisation des veillées qui est dangereuse. Un soir où l'enfant se couche plus tard ne détermine pas nécessairement une fatigue le lendemain. Aussi, le rôle des sociétés enfantines (dérivatif actif) n'est

pas sévèrement jugé, sauf lorsqu'il y a abus, par exemple quand l'enfant est membre de plusieurs sociétés.

Les conditions du sommeil, dans les quartiers bruyants, sont évidemment mauvaises.

Le nombre d'heures de sommeil nécessaires est individuel et variable. « Ce ne sont pas toujours les élèves qui dorment le moins qui sont le plus fatigués (J.-P. Mouchet, Areuse). Le Dr Quinche, de par ses occupations, est souvent appelé dans les familles tard le soir ; il est étonné du nombre d'enfants qui rôdent en pyjama dans les logements.

Fatigue physique et intellectuelle

Nous avons vu qu'autrefois trop d'enfants ajoutaient, dans les villes, une activité salariée à leur journée

d'école. Actuellement, sauf dans les 9^e années, les cas sont plutôt rares.

Il reste celui de la « traite » et des soins à l'écurie chez les fils d'agriculteurs. De nombreux enfants des régions rurales sont toujours levés bien avant leur maître.

La motorisation de l'agriculture a supprimé la fatigue des gros travaux. Les barrières électriques ont mis fin au métier de « bovi », autrefois source de fatigue, parce qu'il fallait bien rattraper le temps perdu par des vacances par ailleurs reposantes.

Les activités sportives enfantines, sauf au moment où le ski bat son plein, ne paraissent pas exagérées. Elles sont qualifiées, par mes correspondants, d'heureux dérivatifs.

(à suivre)

A. Ischer.

Vers une politique nationale pour l'enfance

Sous la plume de P. Zumbach, « Coopération » a publié récemment un article consacré à la Journée mondiale de l'enfance (1er lundi d'octobre). Nous en extrayons le passage suivant, qui met le doigt sur l'un des problèmes les plus délicats de notre politique nationale à l'égard de la jeunesse : l'insuffisante efficacité du fédéralisme intégral en matière d'éducation.

La souveraineté des cantons en matière d'éducation et d'organisation des services sociaux, notamment ceux responsables de l'aide à l'enfance et à la famille, pourrait laisser croire à certains esprits vite rassurés par l'édifice de nos structures actuelles, que la Journée mondiale 1963 ne nous concerne pas. (Ce thème est précisément : vers une politique nationale pour l'enfance.)

Or, nous pensons qu'il met précisément le bâton dans notre fourmilière helvétique pour nous rappeler que sans une *politique nationale cohérente*, les cantons demeurent incapables de tracer, de réaliser une politique de la jeunesse efficace, bien comprise de la population.

En effet, pour nous limiter au seul secteur de la jeunesse inadaptée, nous remarquons quotidiennement que tous les problèmes importants qui attendent, et souvent depuis de nombreuses années, des solutions réalistes, dépendent tous d'études, d'échanges et de projets intercantonaux, voire nationaux.

Je pense notamment :

— A la formation professionnelle des assistants sociaux dont on voudrait voir les exigences se renforcer.

— A la formation des éducateurs spécialisés pour nos maisons d'enfants (un tout récent pointage révèle qu'il manque actuellement en Suisse romande 60 éducateurs).

— A l'équilibre financier des institutions recevant des mineurs perturbés dans leur comportement.

Ce dernier problème, par exemple, exige que des accords s'élaborent entre les cantons pour déterminer et reconnaître le prix de revient de la journée d'un enfant placé. Il s'agira ensuite que les organismes cantonaux de protection de l'enfance garantissent d'un commun accord, un financement réaliste sur la base de ce prix de journée reconnu et favorisant par là l'élaboration d'un statut des éducateurs qui valide, objectivement, les compétences professionnelles requises. On a trop longtemps, dans ce secteur d'action sociale,

spéculé sur la vocation du personnel, pour n'allouer que des salaires dérisoires qui faussent toutes les relations entre employeurs et employés. L'Association vaudoise des œuvres privées, en signant une convention avec l'Association romande des éducateurs, au sujet du statut de ces derniers, convention reconnue par l'Etat de Vaud, nous montre la voie qu'il faut suivre. Pour limiter encore nos exemples à l'enfance inadaptée qui est à l'origine de cette Journée mondiale, **nous savons bien que chaque canton ne pourra jamais prétendre posséder sur son sol la gamme d'institutions spécialisées que le progrès des sciences humaines permet aujourd'hui de créer pour répondre le mieux possible aux multiples handicaps physiques et psychiques de nombreux jeunes.** Seuls des accords entre cantons, et à l'échelon national, pourront favoriser cet équipement au sein de nos différents groupes linguistiques. Il serait facile de multiplier les exemples, parler des programmes scolaires aux niveaux primaire, secondaire et universitaire, des bourses d'études, du pré-salaire, etc. Partout, si l'on veut trouver honnêtement des solutions adaptées aux besoins de notre pays en 1963, on doit admettre qu'elles dépassent les dimensions cantonales et nous obligent donc à secouer le « cantonalisme de papa ».

A quand, comme viennent de le demander des jeunes réunis cet été à Vaumarcus, un *Département fédéral de la jeunesse* ?

En posant les problèmes de la jeunesse dans notre réalité nationale actuelle, nous éviterons peut-être de compromettre définitivement nos chances et nos devoirs d'intégration européenne. Le domaine de l'enfance inadaptée permet ici encore d'utiles réflexions, car de plus en plus, les handicaps auxquels se heurtent de nombreux jeunes sont créés de toutes pièces par le mode de vie que les adultes font subir à l'enfant dans nos sociétés matérialistes de type occidental.

Le propos d'Alain

Tous les travaux sont aimés, dès qu'on les fait bien.

Qui délibère oublie de vouloir, et qui oublie de vouloir ne doit point s'étonner que les choses n'aient point égard à lui.

Lecture, degré supérieur

L'exploitation d'un texte de l'OSL

L'Œuvre suisse des Lectures pour la jeunesse poursuit, sans effets plastronnants de publicité, un travail des plus sympathiques, tellement qu'on n'a plus guère à la recommander à un enseignant de chez nous ! La diffusion des brochures connues de tout écolier suisse fait partie de ces nombreuses tâches propres au métier.

Ce qu'on sait moins, en revanche, c'est que plusieurs des textes publiés ces dernières années offrent une qualité littéraire élevée. Signés de noms connus : Péronchon, Daudet, Ramuz, Mistral, pour se limiter à quelques-uns, ils réunissent divers avantages qui les rendent aisément utilisables dans l'enseignement du français. Leur langue est belle, qualité première. Les textes sont intégralement établis, libérés de ces servitudes propres (!) aux recueils de lectures qui consistent à les amputer d'une partie de leur contenu. Les illustrations suggestives et fort soignées, le prix dérisoirement modique enfin : autres atouts des pièces de cette collection.

Voici quelques années, C.F. Landry a écrit pour elle « Les ruines de Houdan »¹, nouvelle bien caractéristique de son talent littéraire. Choisie ici à titre d'exemple, elle offre diverses possibilités d'exploitation pédagogique auprès de grands élèves. A ce propos, on pourra utilement faire remarquer aux lecteurs que la mention des âges figurant en page 3 de la couverture porte « depuis 12 ans » — et qu'il est donc possible, sans déchoir, de lire et de travailler **encore** à 13, 14 voire 15 ans un texte plein de trouvailles !

C'est l'histoire d'Irénée, le bien nommé, jeune fou rêvant d'un impossible exploit : grimper jusqu'au faite d'une ruine d'abbaye. Un jour, en l'absence des siens, il y parviendra toutefois, mais à quel prix ! Après quoi, en vrai **Irénée**, il aura gagné la paix. Sans le moindre prêchi-prêcha, Landry, dans un style des plus robustes, campe son décor, y introduit son héros et mène fermement le récit à sa conclusion. C'est tout, et c'est une réussite. Il est hors de doute que ce texte, fleuri d'images, constitue réellement un des beaux dons offerts à la jeunesse de Suisse romande par un de ses meilleurs auteurs.

Outre les travaux traditionnels propres à entraîner la lecture, silencieuse ou à haute voix, et les divers exercices d'élocution et de rédaction qu'on peut y rattacher, ce texte fournit aussi la matière d'un travail de groupes à buts multiples :

— Après une première lecture cursive, en classe ou à domicile, nouvelle lecture soignée d'un ou de deux fragments (que l'auteur a eu l'excellente idée de délimiter lui-même) ;

— résolution d'une ou de deux questions amenant le lecteur à réfléchir quelque peu, l'empêchant, en d'autres termes, d'« avaler » son texte sans s'arrêter : les boulimiques sont ici les premiers visés... ;

— quelques explications d'images ou d'autres figures de rhétorique ;

— étude de vocabulaire portant sur quelques termes choisis soit en raison de leur précision (Landry est un implacable chercheur du terme propre, ou alors évocateur), éventuellement de leur rareté ;

— discussion d'une question sur l'ensemble de la nouvelle : en tirer le portrait d'un personnage, en dégager la partie la plus dramatique, par exemple.

D'autres utilisations de ce texte peuvent figurer ici, bien qu'elles soient moins étroitement en rapport avec le travail propre de la lecture. Par exemple :

— Mimer, ou interpréter librement, le dialogue entre le visiteur étranger trop curieux et la grand-mère qui ne tient nullement, devant Irénée, à rappeler un affreux souvenir.

Si l'on travaille à une initiation cinématographique, même dans un cadre très modeste, on peut utiliser plusieurs fragments de la nouvelle pour essayer d'en constituer le scénario. On pourrait établir les divers plans cinématographiques au fur et à mesure que progresserait le texte d'une séquence tirée de l'histoire.

Enfin, l'interprétation par le dessin jouera un rôle à ne jamais sous-estimer. Expérience faite, les illustrations déclenchent une vague de commentaires, de prime abord peu flatteurs, on s'en excuse auprès de l'artiste connu qu'est M. René Creux ! Il faut expliquer le pourquoi d'un certain simplisme, un peu caricatural, dans le trait, tant il est vrai que vers 12-15 ans l'enfant attribue au naturalisme le plus « léché » des vertus qui ont vraiment cessé d'exercer tout pouvoir sur l'adulte...

L'illustration aide-t-elle la compréhension profonde du texte ? La gêne-t-elle, au contraire ? Voici la matière d'un thème d'entretien qui peut avoir valeur de culture si seulement les participants au débat y apportent clarté et sincérité.

« Le vainqueur n'était plus qu'une loque », remarque Landry à propos de son héros. Pour ceux que tente la confrontation des textes, on pourra utilement rappeler les pages que Saint-Exupéry consacre, dans « Terre des Hommes », à son ami Guillaumet, luttant, semblable à Irénée, perdu dans les Andes, marchant dans le gel atroce pour trouver lui aussi la paix intérieure de l'homme qui a vraiment donné le meilleur de ses forces à se sauver d'une situation en apparence désespérée.

Dernière remarque : les fiches ci-après ont été établies pour des élèves de classe supérieure vaudoise. Le caractère assez peu précis de certaines questions est voulu, pour que l'élève ne trouve que le moins possible de besogne « machée » : à lui de s'exprimer, oralement ou par écrit, à lui aussi, le cas échéant, de demander une précision.

Robert Genton.

LES RUINES DE HOUDAN (C. F. Landry)

Questionnaire pour l'étude simultanée par groupes.

Equipe 1

1. Etude du No 1 :
Pourquoi l'auteur commence-t-il sa nouvelle par cette évocation de la foire, pourtant sans rapport direct avec le récit lui-même.
2. Qu'est-ce que nous apprenons (déjà ici) d'Irénée ?
3. En quoi consistait le « savant mensonge » ?
Est-ce en contradiction avec l'allusion que le lecteur peut retrouver p. 29 (No 13, début) ?
4. Préparation de vocabulaire :
p. 3 : maquignon, limousine, foirail,
p. 4 : claie, gober.
5. Question sur l'ensemble de la nouvelle :
Dans le récit de l'ascension, quel est, à votre avis, la partie la plus dramatique ?

¹ Les Ruines de Houdan, OSL No 667.

Equipe 2

1. Etude des Nos 2 et 3 de la nouvelle.
Quels détails descriptifs l'auteur a-t-il choisis pour peindre « l'énorme ruine » ?
En dresser une liste.
2. D'où pouvaient provenir les traces d'anciens feux qu'on remarquait ?
3. Expliquer : ...« peinte en horrible couleur noire ». Valeur de l'épithète.
4. P. 8, dernier paragraphe.
Comment l'atmosphère, angoissante pour Irénée, est-elle évoquée ?
5. Expliquer les métaphores :
— une haleine de cave,
— la chaude et aérienne haleine du monde.
6. Préparation de vocabulaire :
p. 6 : calotte, abside,
p. 7 : déambulatoire, chablonner, connétable,
p. 8 : blafard, pacage.

Equipe 3

1. Etude des Nos 4 et 5 :
p. 9 : quelle raison pousse Irénée à envier les voilées de la basse-cour ?
Importance de cette indication dans l'ensemble de la nouvelle.
2. Sa mère « qu'il aimait tendrement **sans pouvoir le lui dire** » : qu'est-ce qui l'en empêchait ?
3. Les notations descriptives (No 5) relatives à la grand-mère.
En dresser la liste.
4. Expliquer :
— un sentier pelé, (p. 10),
— l'extrême oblique de leur œil malin (p. 9).
5. Préparation de vocabulaire :
p. 8 : astuce,
p. 9 : mangeaille, godailler,
p. 10 : capitulaire, fier gaillard.

Equipe 4

1. Etude du No 8 :
Quel titre pourrait-on lui donner ?
2. Expliquer le premier paragraphe (le chiendent...).
3. Les comparaisons et les images du fragment : en dresser la liste.
4. Préparation de vocabulaire :
p. 15 : choucas, cérémonial, réticence, se répercuter, gravats,
p. 16 : spongieux.
5. Question sur l'ensemble de la nouvelle :
Etudier le personnage de Gabrielle, à travers les fragments des pages 9, 13, 28 à 31.
S'attacher notamment à l'étude du caractère, c'est-à-dire du portrait psychologique établi par l'auteur.

Equipe 5

1. Etude du No 10 :
Quel titre pourrait-on lui donner ?
2. Résumer ce fragment en une phrase.
3. Expliquer : ...« chaque détail éclairci par l'angoisse ».
4. Préparation de vocabulaire :
p. 20 : en petit appareil, irréversible,
p. 20 : bief.

5. Question sur l'ensemble de la nouvelle :
Le projet d'Irénée est-il vraisemblable ?
Pourquoi ?
Quel est le but du garçon ?

Matinées classiques pour la jeunesse

Pour la sixième fois, Radio-Genève a décidé de diffuser, durant l'hiver, une série d'œuvres classiques destinées à la jeunesse des écoles secondaires et supérieures de Suisse romande. Ces émissions ont lieu une fois par mois. Nous nous permettons de rappeler à nos collègues qu'il y a avantage, pour autant que cela soit possible, à faire écouter l'émission *avec le texte sous les yeux*. La Direction de Radio-Genève serait en outre très heureuse de connaître l'opinion du corps enseignant sur la valeur de ces émissions.

Programme : Diffusion : le lundi à 14 heures.

28 octobre 1963 : Corneille : *Le Cid*. — 25 novembre : Racine : *Athalie* (musique de Frank Martin). — 16 décembre : Marivaux : *L'Île de la Raison ou les Petits Hommes*. — 27 janvier 1964 : Molière : *Les Fâcheux*. — 24 février : Lesage : *Turcaret*. — 16 mars : Musset : *Les Caprices de Marianne*. — 27 avril : Beaumarchais : *Le Barbier de Séville*.

Ph. Monnier,

membre de la Commission
des programmes de Sottens.

En URSS, le palais des enfants à Bakou

Un « Palais des Loisirs », où les enfants peuvent trouver toutes sortes de divertissements, vient d'être édifié à Bakou. Il comprend une vaste salle de spectacles, pourvue d'une scène et d'un grand écran ; deux salles spécialement aménagées pour la présentation de films scientifiques et de dessins animés ; un théâtre de marionnettes, un magasin de philatélie, un auditorium de radio, un club d'échecs, une bibliothèque, un salon de coiffure, un café pour les enfants, un laboratoire de photographie et une nursery pour les tout petits.

Un groupe d'architectes a établi, bénévolement, les plans de ce palais que la municipalité de Bakou a fait construire à l'intention des écoliers de la ville.

(Informations Unesco)

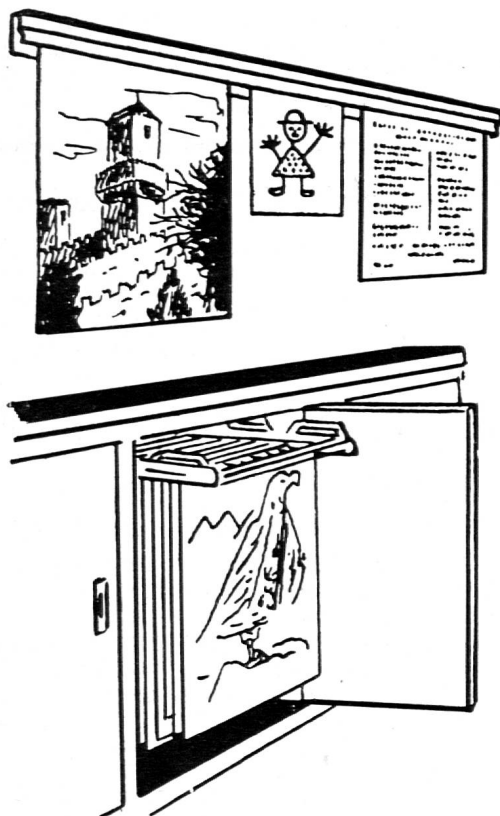
**Ecole cantonale d'administration
et des transports - Kantonale
Verkehrsschule Biel-Bienne**

Ecole bilingue supérieure de l'Etat de Berne qui prépare sérieusement à une carrière dans l'administration et les transports.

**CFF, Poste, Télégraphe, Radio-
Suisse, Swissair, Douane**

Prochain délai d'inscription : 15 novembre 1963.

S'adresser au rectorat, rue du Débarcadère 17, Bienne, tél. (032) 3 82 02.



HEBI

Le système idéal pour la fixation de tableaux, dessins, images ; en aluminium éloxé, argent mat, en toutes longueurs jusqu'à 500 cm.

PLANOPEND

L'excellent système pour le classement clair des tableaux. Protection contre dommages et poussière ; usage simple.

Demandez prospectus détaillés.

AGEPA

AGEPA AG, ZURICH - Dufourstr. 56
Téléphone (051) 34 29 26

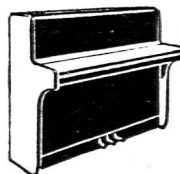
Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale
Ecoles polytechniques
Baccalauréat français
Technicums
Diplôme de commerce
Sténo-dactylographe
Secrétaire-comptable
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans
Cours spéciaux de langues

Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12



Toutes les marques, tous les prix !
Neufs et d'occasion.
Grand choix entièrement révisés,
réelles occasions, **garantie 12 (douze) ans. Facilités de paiement.**

LOCATION

dès Fr. 18.- toutes les marques,
tous les prix !

Joliat
pianos

Lausanne, avenue Vinet 37-39 - Tél. 24 24 36

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÈRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation